



## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-00798**

DE : **MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 24 OCTOBRE 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE JANE PHILPOTT**

---

Réponse du ministre de la Santé

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**Cannabis**

---

**TRADUCTION**

---

**RÉPONSE**

Le gouvernement du Canada s'est engagé à légaliser et à réglementer rigoureusement le cannabis et à restreindre l'accès au cannabis, afin d'empêcher qu'il se retrouve dans les mains des enfants et que les profits du commerce illicite se retrouvent dans les mains des criminels. C'est une question de politique complexe avec des enjeux de santé et de sécurité publiques importants. Un régime soigneusement planifié, strictement réglementé et mis en œuvre avec soin est essentiel pour atténuer les risques de préjudice aux Canadiens.

Le 30 juin 2016, le gouvernement du Canada a lancé le Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation de la marijuana afin d'examiner les éléments clés de l'engagement à légaliser le cannabis et de faire rapport au gouvernement avec ses recommandations sur la conception d'un nouveau système pour légaliser et réglementer rigoureusement la marijuana ainsi que pour limiter l'accès à la marijuana. Le travail du Groupe de travail est orienté par un document de discussion disponible au public (<http://healthycanadians.gc.ca/health-system-systeme-sante/consultations/legalization-marijuana-legalisation/document-eng.php>). Ce document explore plusieurs questions à propos de la légalisation et de la réglementation du cannabis, y compris la

consommation de cannabis au moyen de méthodes autres que celle de le fumer et les implications de casiers judiciaires résultant des interdictions actuelles liées au cannabis.

Cet été, le Groupe de travail, dirigé par l'Honorable Anne McLellan, a rencontré des experts en santé publique, en application de la loi, en économie et de l'industrie, entre autres; des représentants provinciaux, territoriaux et municipaux; des représentants de gouvernements et d'organismes autochtones; et des jeunes Canadiens. Le Groupe a reçu environ 30 000 réponses de particuliers et d'organisations par le biais d'une consultation publique entre le 30 juin et le 29 août. Ils ont également rendu visite à plusieurs producteurs autorisés de marijuana à des fins médicales au Canada et sont allés au Colorado et dans l'État de Washington, où la marijuana a été légalisée, pour connaître les expériences des fonctionnaires, des experts judiciaires et des représentants de l'industrie.

Le 30 novembre 2016, le Groupe de travail a annoncé qu'il a terminé ses travaux et que son rapport est en cours de traduction. Le rapport sera remis aux ministres et au public en décembre lorsqu'il sera disponible dans les deux langues officielles.

Le gouvernement attend avec impatience le rapport du Groupe de travail qui fournira une base de référence pour nos efforts pour mettre en place une législation efficace et fondée sur des données probantes qui sera examinée par le Parlement au printemps de 2017.